



faimes

Bulletin communal

Janvier 2017

*Installation du nouveau Bourgmestre :
passation de pouvoirs entre Marie Alice Vandereyken
et Etienne Cartuyvels*

*Travaux
et aménagements*

*Chiffres :
budget 2017*

*Conseil Communal
des Enfants*

Passation de pouvoirs

Quelques mots de Marie Alice Vandereyken...

Depuis quelques semaines, Monsieur Etienne Cartuyvels m'a succédé et est votre Bourgmestre. Ce n'est pas sans émotion que cette passation de pouvoirs s'est faite. Je souhaite de tout cœur que vous lui réserviez un accueil chaleureux.

Votre Bourgmestre poursuivra avec beaucoup de sérieux et de détermination le travail commencé, mais il marquera aussi de son empreinte de nouvelles directions pour la Commune. Je ne doute pas un instant que Monsieur Etienne Cartuyvels fera tout pour faire face à ses nouvelles fonctions et privilégiera aussi le travail d'équipe, l'écoute et le dialogue.

Quant à moi, je vous remercie pour la confiance que vous m'avez témoignée tout au long de ces années. Vous m'avez toujours soutenue et ce soutien m'a portée et motivée. J'ai vécu une très belle aventure, une expérience riche tant dans la concrétisation d'une kyrielle de projets qu'en relations humaines. Que d'amitiés se sont créées au fil du temps ! Merci à vous d'être venus en

nombre le dimanche 18 décembre 2016 pour m'aider à changer de cap et accueillir les nouveaux membres du Conseil de l'Action sociale et du Conseil communal.

Je profite de cette occasion pour exprimer ma gratitude à toutes les personnes avec qui j'ai travaillé. Et vous êtes nombreux !

Croyez bien que je resterai attentive à l'évolution de ma chère Commune.

Maintenant, je vais mettre à profit mes journées pour réaliser quelques objectifs mis sur le côté durant ces années, pour ma famille et mes amis.

Merci pour toute la manne de bons souvenirs que j'emporte avec moi. Il me reste à vous souhaiter une année 2017 exceptionnelle, qu'elle rencontre vos souhaits les plus chers et qu'elle vous apporte santé, travail, bonheur et sérénité.

Avec toutes mes amitiés.

Marie Alice Vandereyken



La parole est au nouveau Bourgmestre...

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Si j'accède à ce poste, c'est suite aux résultats des élections de 2012 et à la décision de Madame Vandereyken de mettre fin à ses fonctions de bourgmestre.

Je salue sa brillante carrière politique. Elle fut tour à tour : Conseillère communale durant 6 ans, Echevine de l'enseignement pendant 6 ans et enfin, à la fois Bourgmestre et Echevine de l'enseignement ces 10 dernières années.

J'honore tout autant sa carrière d'enseignante. Pendant plus de trente ans, elle a été une institutrice exigeante, dans le bon sens du terme. Aujourd'hui, elle retourne à la vie familiale à temps plein pour jouer à nouveau le rôle de maîtresse d'école auprès de ses petits-enfants. C'est une grande dame de notre région Huy-Waremme qui quitte la politique.

Ses précieuses qualités d'enseignante et de pédagogue ont été un plus dans l'exercice de la fonction de bourgmestre : charisme, patience et une grande diplomatie ont féminisé cet habit !

Tout le monde n'a pas ce talent. Une femme comme mayer, c'est une chance pour une commune. Dans tous les domaines, elle s'est donnée à fond, qu'il s'agisse d'organiser des fêtes, des activités extrascolaires ou des excursions, qu'il s'agisse aussi de créer des infrastructures pour les enfants ou pour favoriser le sport.

Les réalisations qu'elle a menées à bien avec son équipe sont nombreuses et variées : inauguration de la plaine de jeux à Viemme en 2009, la salle La Forge et les installations du football en 2010, sans oublier la nouvelle école - tant attendue depuis 20 ans ! - en 2011, etc.

Comme son prédécesseur, elle fut une fine stratège et n'a pas ménagé ses efforts pour négocier de gros budgets comme de plus petits subsides. Pour de nombreux chantiers, ses démarches ont été couronnées de succès grâce à son charme et à sa volonté d'aboutir.

Bienvenue à Sophie Léonard qui me remplace à la tête du Centre Public d'Action Sociale. C'est une première pour le C.P.A.S. d'avoir une femme comme présidente. Je lui souhaite succès et réussite pour son nouveau mandat !

Cette fonction que j'ai exercée durant 12 ans est une tâche passionnante, prenante et enrichissante qui permet d'apporter un soutien aux plus faibles. J'en garde un excellent souvenir.

Bienvenue aussi à Gérard Ernoux qui sera le nouveau Conseiller au C.P.A.S. et à Pierre Matagne, nouveau Conseiller communal.

Comme je l'ai fait depuis 2004 lorsque j'ai succédé à notre ami Jules Fouarge, un grand monsieur qui fut Président du C.P.A.S. pendant 16 ans, je travaillerai en veillant au bien-être général et en privilégiant la sérénité de même que le dialogue dans l'intérêt de notre commune.

Vous pourrez compter sur ma disponibilité. L'essentiel de mon temps sera consacré à mes fonctions communales, tout en gardant une petite charge dans l'enseignement.

L'année 2017 verra l'aboutissement de plusieurs projets tels que : la 1ère phase des travaux aux bâtiments de la maison communale, une nouvelle infrastructure à la plaine de jeux à Borlez, l'éclairage des terrains de tennis, l'aménagement de la rue Remikette, la 2ème phase des travaux à la chapelle d'Aineffe, la rénovation de la chapelle de Saives,...

Au programme du C.P.A.S., les réalisations seront les suivantes : la rénovation du presbytère de Les Waleffes et de l'ancien café de Borlez afin d'étoffer l'offre de logement pour les Faimois (8 appartements au total).

Je suis prêt à relever ce grand défi avec tous mes collègues, l'ensemble du Conseil communal et tout le personnel. Ce challenge n'est réalisable qu'en équipe !

Déjà, merci pour votre confiance.

Je vous souhaite une heureuse année 2017, une bonne santé, beaucoup de joies en famille au quotidien et plein de succès dans votre travail comme dans tous les objectifs que vous poursuivrez.

Etienne Cartuyvels



Gérard Ernoux



Pierre Matagne

Nouvelle présidente du C.P.A.S. : Sophie Léonard



Bonjour à toutes les Faimoises et à tous les Faimois,

C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai l'occasion de vous adresser ces quelques mots. Je voudrais juste partager avec vous cette légende amérindienne racontée par Pierre Rabhi :

Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : « Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu !

Et le colibri lui répondit : « Je le sais, mais je fais ma part. »

J'aimerais vous inviter à méditer sur cette histoire. En effet, je suis persuadée que dans notre société, nous avons chacun une part à faire, un bonjour, un sourire, un accueil, une disponibilité ou toute autre chose qui vous convient.

Pour terminer, je vous souhaite à toutes et tous une année 2017 qui vous comblera.

Au plaisir de vous rencontrer.

Sophie Léonard

Quelques chiffres...

Budget ordinaire 2017

Le budget communal a été arrêté par le Conseil communal le 19 décembre dernier. Il s'établit comme suit :

Recettes : 4.485.266,49 €
Dépenses : 4.341.588,93 €
Boni : 143.677,56 €

Les recettes :

Les recettes proviennent principalement du Fonds des Communes (924.195,79 €) ainsi que des taxes additionnelles au précompte immobilier et à l'impôt des personnes physiques (2.482.007,14 €), soit un total de 3.406.203,53 €. Le solde est couvert par les recettes de prestation.

Les dépenses :

Ces montants sont affectés au fonctionnement (personnel, chauffage, remboursement emprunts,...) des services suivants :

- ♦ l'Administration 1.008.240,50 €
- ♦ la voirie 947.167,46 €
- ♦ l'enseignement (hors enseignants, subventionnés par la Communauté française) 706.322,18 €
- ♦ l'Action sociale (C.P.A.S.) 493.622,67 €
- ♦ l'éducation populaire (subsidés aux associations, frais de fonctionnement des salles communales et des infrastructures sportives) 312.442,02 €
- ♦ la Police 276.000,96 €
- ♦ le service des immondices 239.236,56 €
- ♦ les pompiers 129.983,86 €
- ♦ l'agriculture (remembrement) 68.730,81 €

Budget extraordinaire 2017

Le service extraordinaire concerne les dépenses d'investissement de la Commune pour des biens ou services durables ou non liés aux travaux quotidiens.

Le total des investissements pour 2017 est de 1.668.674,95 €

Quatre gros investissements sont prévus au budget extraordinaire de 2017, tous couverts par subsides et emprunts :

- ♦ la 1ère phase de transformation de l'administration 390.000 €
- ♦ les travaux d'écoulement des eaux dans le cadre du remembrement 286.409,60 €
- ♦ la restauration de l'oratoire d'Aineffe - phase 2 400.000 €
- ♦ l'aménagement du logement à l'école de Les Waleffes 173.000 €

D'autres sont financés quant à eux par les fonds propres :

- ♦ les entretiens routiers 80.000 €
- ♦ l'aménagement des trottoirs 50.000 €
- ♦ Les équipements de la salle «La Forge» et le bardage de la maison «La Forge» 45.000 €
- ♦ l'égouttage de divers chemins 50.000 €



Du côté des travaux

Acquisition d'une nouvelle lame de déneigement : afin de pouvoir rendre encore un meilleur service en période hivernale, une nouvelle lame a été acquise pour le déneigement de nos voiries.



Trottoir rue de Huy : réalisation d'un chaînon manquant (+- 200m de long) par la main d'œuvre communale.

Travaux comprenant le terrassement, la pose de bordures de contrebutage et de la fondation en béton maigre.

La pose du tarmac a été réalisée par les Ets S.A.C.E. de Milmort.



Rue de Saives : fin des travaux.



Rue de Vaux : terrassement et coulage d'un élément linéaire (filet d'eau) et ragréage de la voirie en tarmac.



Rue du Cortil : terrassement et coulage d'éléments linéaires en béton de chaque côté de la route (bordure filet d'eau),
 raclage et pose d'une nouvelle couche de tarmac. Création d'un trottoir de 1,50m de large en pavés de béton du côté des maisons.



Rue du Fays : terrassement et coulage d'un élément linéaire (filet d'eau) et ragréage de la voirie en tarmac. Talutage des
 abords par la main d'œuvre communale.



Rue du Chênay : fin des travaux de réfection complète de la voirie avec pose d'un égouttage. Travaux réalisés par la
 Firme Colas Belgium de Crisnée et financés en partie par le remembrement (S.P.W.), la commune de Verlaine et la commune de
 Faimés.



Parking de l'école de Celles : travaux réalisés par les Ets Chêne de Trooz en septembre 2016



Boîtes à livres

Des artistes de Faimés ont déployé des trésors d'imagination pour la décoration des boîtes à livres dont il était question dans le précédent bulletin. Celles-ci ont été installées dans les différents villages de la commune.

Elles n'attendent plus que vous : déposez-y des livres, prenez-en d'autres et passez d'agréables moments de lecture... Voyez ci-dessous les très jolies réalisations de **Madame Delhaye**, **Madame Moreels** et **Monsieur Fiolle** :



A la découverte de notre commune

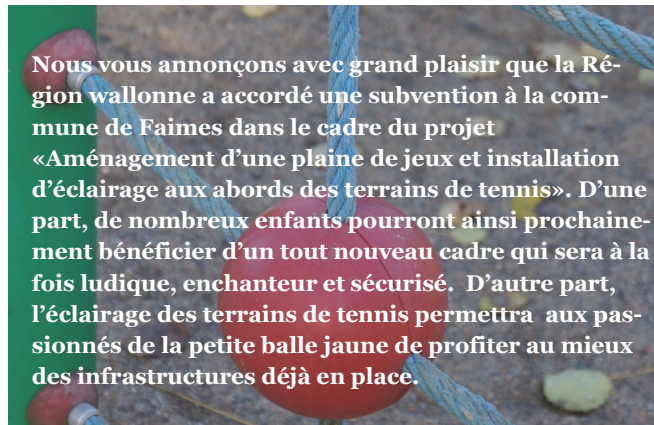
Une grande manifestation au Cortil à Borlez est prévue à l'automne prochain. Elle permettra aux habitants de Faimés de mieux se connaître. Elle aura aussi pour but de mettre en avant les associations, les artistes, les activités sportives,...

Ce sera également l'occasion de faire des balades, de découvrir nos sentiers et notre belle campagne. A ce sujet, une brochure sur notre commune et une version toute neuve de la carte de Faimés viennent d'être éditées. Elle seront distribuées prochainement à tous les ménages : guettez vos boîtes aux lettres :



Complexe sportif Cortil Jonet

Nous vous annonçons avec grand plaisir que la Région wallonne a accordé une subvention à la commune de Faimés dans le cadre du projet «Aménagement d'une plaine de jeux et installation d'éclairage aux abords des terrains de tennis». D'une part, de nombreux enfants pourront ainsi prochainement bénéficier d'un tout nouveau cadre qui sera à la fois ludique, enchanteur et sécurisé. D'autre part, l'éclairage des terrains de tennis permettra aux passionnés de la petite balle jaune de profiter au mieux des infrastructures déjà en place.



Les papiers-cartons ont leur conteneur

Faimes participe à un nouveau système de collecte des papiers-cartons. Les ménages sont en effet équipés d'un **conteneur supplémentaire destiné à la collecte des papiers-cartons**. La levée se fera tous les 15 jours.

Ce projet vise à :

- ♦ Augmenter le confort des citoyens : plus besoin de contenants en carton, de ficeler les colis,...
- ♦ Améliorer les conditions de travail du personnel de collecte. La collecte des papiers-cartons «traditionnelle» en vrac est la plus pénible des collectes en porte à porte vu l'absence de conditionnement et la nécessité pour les chargeurs de se courber systématiquement et à répétition pour prendre des charges souvent lourdes
- ♦ Améliorer la propreté publique et la qualité du papier-carton : en effet le conteneur protège la matière des intempéries et évite l'envol des matières



L'ensemble des habitants de la commune sont concernés : les particuliers, les seconds résidents, les petits commerces. Sachez qu'il est possible de partager le conteneur et de n'en prévoir qu'un pour plusieurs ménages.

Ce conteneur n'a pas de puce : le poids n'est pas pris en compte lors de la levée. Le coût de ce nouveau service est de 2,62€ par ménage et par an et est entièrement pris en charge par la commune.

N'oubliez donc pas qu'à partir du 1er février 2017, vos papiers-cartons ne pourront plus être déposés en vrac devant chez vous.

Bon tri et merci pour votre participation à ce nouveau système de collecte !

N'hésitez pas à téléphoner au 04/240 74 74 pour tout complément d'information.

Signalons enfin que ce mode de collecte n'est pas obligatoire : libre à vous de vous rendre dans les recyparcs. Il vous suffit de le signaler à Intradel.

Be WaPP - Wallonie Plus Propre

Rendez-vous le 25 mars 2017 à 9h00



Le Grand Nettoyage de Printemps, c'est avant tout une **grande mobilisation citoyenne** afin de rendre nos lieux de vie et notre environnement quotidien plus propres et donc plus agréables à vivre.

Durant 3 jours, la Wallonie toute entière - les citoyens, écoles, clubs de sports, mouvements de jeunesse, entreprises et associations - se rassemble autour d'un objectif commun : **ramasser tous les déchets** qui jonchent nos rues, nos chemins de campagne, pistes cyclables et autres.

Le bilan du Grand Nettoyage de Printemps 2016 est le suivant : au total, 12.352 sacs PMC et 18.756 sacs poubelles tout-venant ont été remplis de déchets sauvages par les 40.592 Wallons qui s'étaient mobilisés l'année dernière.

Ces 31.000 sacs poubelles représentent un total de 130 tonnes de déchets sauvages, auxquels il faut ajouter le poids des nombreux encombrants et déchets dangereux qui composent les dépôts clandestins signalés partout en Wallonie par les Ambassadeurs de la propreté.

Ces derniers avaient trié les déchets qu'ils trouvaient sur leur chemin lors de leur opération de nettoyage. Trois fractions avaient été définies : PMC, encombrants et tout-venant. Selon le rapportage des bénévoles, 85% des sacs PMC collectés contenaient majoritairement des canettes. Il s'agit donc d'un type de déchets fréquemment jetés sur les bords des routes et les chemins de promenade.

Les sacs tout-venant étaient quant à eux principalement remplis de sachets en plastique, de déchets plastiques, d'emballages de snacks, de mégots de cigarettes, de papiers, de cartons et de débris de verre.

Les bénévoles avaient aussi découvert des dépôts clandestins constitués de déchets qui doivent théoriquement être déposés dans un parc à conteneurs.

Cet effort collectif sonne le changement de mentalité et de comportement en matière de propreté publique en Wallonie.

Ne nous arrêtons pas en si bonne voie ! Formez votre équipe, **rejoignez-nous le samedi 25/03/17 dès 9h00 devant l'administration communale** et devenez ainsi un véritable acteur du maintien de la propreté publique !

Inscriptions : 019/33 98 50 ou population@faimes.be

Primes Energie



Wallonie

Primes énergie et rénovation pour votre logement

La Wallonie continue à évoluer vers **un service public simplifié et numérique**. Et ce ne sont pas que des mots, puisque le citoyen qui demande une prime énergie/rénovation le fait maintenant via un formulaire qu'il peut entièrement compléter en ligne.

En effet, le demandeur de prime ne remplit plus aujourd'hui **qu'un seul formulaire de demande** auquel il joint les annexes techniques, suivant la nature des travaux. Cette démarche, il la mène via son espace personnel.

C'est en signant avec sa carte d'identité électronique qu'il valide et introduit sa demande.

D'autres efforts de simplifications ont contribué à ne plus solliciter auprès du demandeur des pièces que l'administration se procure dorénavant elle-même, comme la composition de ménage et l'attestation de handicap.



Et cela fonctionne, comme le montrent les chiffres à disposition après deux mois d'utilisation. Pour les primes énergie, un demandeur sur deux qui remplit un formulaire en ligne choisit de le signer électroniquement.

Ces avancées sont rendues possibles grâce à un **travail de simplification** qui associe différentes expertises, comme la dématérialisation ou le partage de données, et ce, **au bénéfice des usagers**.

Bien entendu, l'envoi postal de documents «papier», également simplifié pour la facilité des demandeurs, reste encore possible.

www.wallonie.be > **Formulaires en ligne**

La Ressourcerie



Collecte des encombrants Passage à Faimés le 18 avril 2017

Besoin de vous débarrasser de vos encombrants ? Contactez **la Ressourcerie au 04/220 20 00 avant le 11 avril** afin de fixer un rendez-vous.

Vous pouvez donner, en bon ou en mauvais état :

- ♦ les meubles, les objets de décoration, la vaisselle, les tissus d'ameublement
- ♦ les livres, les jouets, les vélos et autres objets de loisirs
- ♦ les électroménagers, appareils électriques et électroniques (friteuses vidées de leur huile)
- ♦ le matériel de chauffage ou articles métalliques (ex. : tondeuses) vidés de leur carburant et huile de moteur
- ♦ les sanitaires
- ♦ les PVC de construction, la frigolite, outils, portes, bois, métaux, plastiques, marbres

Rappel : tout dépôt sur le domaine public est interdit, sauf autorisation. Concernant plus particulièrement **les appareils électroménagers**, il convient de respecter la filière de recyclage obligatoire. Lessiveuses, séchoirs, frigos, congélateurs, téléviseurs,... doivent donc être déposés au **Recyparc** (Rue des Petits Gravelots, 13 à 4300 Waremme - 019/32 89 23) ou à la filiale de l'intercommunale d'Intradel **Sofie** (Chaussée Verte, 25/3 à 4460 Jeneffe - 04/222 41 11)

Ordures ménagères

Comment produire moins de déchets ?

À la maison : choisissons des piles rechargeables et leur chargeur. Utilisons les produits d'entretien et de vaisselle concentrés et tournons-nous vers les produits à recharges. Évitions les essuie-tout ou les lingettes jetables et employons une lavette.

Conservons nos restes de repas dans une boîte fraîcheur et laissons de côté les sachets en plastique et l'aluminium. En buvant l'eau du robinet, nous ne produisons aucun déchet. Pratiquons le compostage à domicile. Apportons nos marmites et plats à la friterie ou chez le traiteur.

Au magasin : achetons des produits vendus en vrac ou à la découpe plutôt que les préemballés. Adoptons les bouteilles consignées en verre. Préférons les grands conditionnements si nous utilisons fréquemment un produit ou si nous faisons partie d'une grande famille.

De manière générale, refusons les produits contenus dans plusieurs emballages alors qu'un seul suffirait.

À l'école : mettons nos tartines dans une boîte plutôt que d'utiliser du papier aluminium ou du plastique. Evitons les mini-portions pour les en-cas et préférons les achats en grand emballage. Pour les boissons, oublions les berlingots et autres canettes et pensons au système de la bonne vieille gourde !

Le Baron Jean D'otreppe de Bouvette à l'honneur



Le 9 septembre dernier, l'Ambassadeur de France en Belgique, Madame Claude-France Arnould, remettait **les insignes de Chevalier dans l'ordre de la Légion d'Honneur au Baron Jean D'otreppe de Bouvette.**

Cette haute distinction témoigne de son parcours exemplaire et lui rend un hommage reconnaissant.

C'est un grand honneur pour la commune de Faimles d'avoir reçu Monsieur le Baron à la séance du Conseil communal du 12 octobre dernier.

Il est en effet précieux de pouvoir rencontrer des personnes ayant connu la Seconde Guerre mondiale. Elles peuvent nous transmettre leur vécu et nous expliquer l'importance et les difficultés de l'engagement politique, patriotique et civique.

Il a aussi été question ici d'un riche échange intergénérationnel puisque les enfants, dont c'était également l'installation du Conseil, ont pu interroger Monsieur le Baron et ainsi obtenir des réponses riches d'enseignement.

Replongeons-nous dans le passé. Jean D'otreppe rejette toute idée de collaboration et est révolté par l'occupation de son pays. **Il se porte donc volontaire pour participer au terme de la campagne de France de 1940, au 1er groupement indépendant belge.**

Il parcourt de nombreux kilomètres, traverse maints villages, villes et pays à pied, en voiture, à vélo et en train. Il quitte tout d'abord la Belgique pour la France. Il rentre ensuite au pays où **il prend part à la résistance pendant 3 ans.** Il repart alors pour un périple à travers la France, l'Espagne (des contrebandiers le guident pour la traversée des Pyrénées) et le Portugal pour pouvoir en fin de compte gagner l'Angleterre.

Il connaît la prison. Grâce à des tractations (de l'argent contre un appel téléphonique au Consul de Belgique), il est libéré le 31 décembre 1943.

Jean D'otreppe fait partie de la «**Brigade Piron**», dirigée par Jean-Baptiste Piron, un officier belge, dont le rôle est de coordonner la participation des Belges à la lutte contre le régime nazi.

Cette brigade participe au débarquement en Normandie en août 1944. Jean D'otreppe fait courageusement face à la 12ème S.S. Panzerdivision.

L'unité, soutenue en armes, munitions et logistique par la résistance française, ne cède jamais et l'artillerie harcèle sans relâche les ennemis.

Le général Gale témoigne de la bravoure du Baron D'otreppe en écrivant au Colonel Piron : «C'est avec un profond regret que votre magnifique brigade quitte mon commandement...Cela a été un honneur de combattre à vos côtés. Puisse Dieu protéger votre avance vers votre vaillant pays».

La brigade à laquelle a appartenu le Baron Jean D'otreppe devient un modèle. Après la Seconde Guerre mondiale, cet ordre de bataille inspirera la restructuration de l'armée belge.

Sic transit...

*J'irai revoir ma Normandie, dit le chanteur !
Moi, je l'ai vue jadis, mais j'étais plein de peur
Ou, plutôt, de méfiance. Avant chaque virage
Ou longeant une haie, était-ce vraiment sage
D'avancer aussi vite, alors qu'un ennemi,
Aux aguets, bien armé, s'y est peut-être mis ?
Mais, maintenant, j'y viens accueilli en ami.
Jadis, tous, nous vivions craignant les embuscades,
Maintenant, nous goûtons la joie des accolades.
Nous devons nous nourrir de rations et de thé,
Par bonheur, aujourd'hui, tout coule à volonté !
Les haies dont j'avais peur font la beauté des routes
Au lieu de camoufler l'ennemi en déroute.
Jadis, on redoutait qu'un canon antichar
Ne nous barre la route, à l'issue d'un virage,
Mais, maintenant, ma crainte est celle d'un radar
Contrôlant ma vitesse à l'entrée d'un village.
Alors, dans ma conduite, au fond, rien n'a changé,
Sauf, il faut l'avouer, le genre de danger :
Je roule prudemment pour sauver ma monnaie
Et plus pour le danger que cachait une haie !
Mais, le plus merveilleux, c'est qu'au lieu d'ennemis,
J'y rencontre, aujourd'hui, seulement des amis
Qui m'aident à découvrir la beauté du pays
Et la variété de tous ses paysages,
A apprécier ses mets, son calva, ses fromages
Et à vivre la joie d'avoir, au temps passé,
Avec notre escadron, libéré Dozulé !*

*Jean d'Otreppe, motocycliste au
First Belgian Armoured Car Squadron - 13 août 2006*



Installation du Conseil Communal des Enfants

Le Conseil Communal des Enfants permet aux enfants de la commune de se frotter à l'apprentissage de la citoyenneté en s'exprimant et en donnant leur avis sur divers sujets les concernant, en communiquant avec les responsables politiques, en proposant des idées pour améliorer la vie dans notre entité, en apprenant le fonctionnement des institutions communales...

C'est ainsi que le 12 octobre dernier, 7 enfants ont prononcé leur engagement devant les membres du Conseil, leurs parents, leurs enseignants et leur animatrice, Angélique Seiller. Leur coordinateur étant Frédéric Delnatte.

Nous pouvons être fiers de ces jeunes gens, qui ne veulent pas être de simples spectateurs, mais plutôt d'actifs acteurs de la vie de la commune. Ils auront la joie de mener des projets à court et plus long terme. Cette expérience leur

permettra d'apprendre à dialoguer, à respecter l'autre, à avoir de la tolérance ainsi qu'une attitude d'ouverture aux autres. Leur récompense sera la fierté d'avoir accompli quelque chose de durable, dans l'intérêt de tous.

Les nouveaux membres du C.C.E. qui ont prêté serment sont :
Franck Lola - Gonthier Lucie - Lestrade Simon -
Leva Romain - Régimont Elise - Schoefs Lucie -
Vanbellingen Julia

Ils rejoignent : Burette Maurine - Dellise Noémie -
Geets Sam - Nedecul Malina - Roba Eline - Verjans Line

On leur souhaite donc beaucoup de plaisir dans leurs nouvelles fonctions !

Actions menées, expériences,...

Novembre 2015, en plein pré-vernissage de l'expo «Voisin, voisine», les jeunes Faimois du 3ème Conseil Communal des Enfants sont interviewés tour à tour pour l'émission «**Les Niouzz**» de la RTBF à la salle «La Forge» où se tiennent les réunions depuis la création, en janvier 2013, du 1er Conseil Communal des Enfants.

Cela leur a donné l'envie de réaliser eux-mêmes **un film sur la problématique du climat**, eux qui avaient été privés d'un voyage à Paris dans le cadre de la conférence sur le climat (organisé par le Centre national de Coopération au Développement ou CNCD-11.11.11). Les terribles attentats, dont celui du Bataclan, avaient annulé ce beau projet.

Le film qui aborde, sous forme de saynètes, la fonte des glaces, la sécheresse et le triage des déchets sera présenté lors du rassemblement des Conseils Communaux des Enfants organisé par le Carrefour Régional et Communautaire de la Citoyenneté et de la Démocratie (CRECIDDE) à Waremme le 22 avril 2017.

Le 14 octobre dernier : **installation du 4ème Conseil Communal des Enfants** en présence du Baron d'Otreppe salué pour sa légion d'honneur. Ce type d'échange a déjà eu lieu au Centre culturel avec les Conseils Communaux Consultatifs des Aînés de Waremme et de Faimes et les Conseils Communaux des Enfants sous forme de discussion.

Le 14 décembre 2016, les conseillers ont planché sur **un projet d'aménagement des cours de récréation de l'école communale de Celles ainsi que sur l'implantation à Les Waleffes**. Cette séance s'est tenue à Wanze afin de visualiser les réalisations effectuées sur la cour de récréation de l'école communale du centre, près de la piscine. Vu l'enthousiasme du groupe, nul doute que ce projet leur tient fort à cœur !



Halloween 2016



Saint-Nicolas à Viemme et au souper du football



Visite de Saint-Nicolas à l'école maternelle de Celles et passage du Père Noël à l'école maternelle de Les Waleffes



Stages de Noël 2016



Cours de yoga pour adultes



Ou comment découvrir son corps, ses ressources intérieures de santé, de joie et de détente au travers de postures et de travail respiratoire. Le yoga selon la méthode «viniyoga» est une technique particulièrement bien adaptée à notre époque.

Pourquoi pratiquer du yoga ?

- ♦ Avant tout, pour se faire plaisir
- ♦ Pour entretenir son corps
- ♦ Pour tenter de corriger ses mauvaises habitudes
- ♦ Pour améliorer la perception de son corps et apprendre à être à son écoute
- ♦ Enfin, pour progressivement contrôler son mental et reprendre sa vie «en mains»

Programme plutôt tentant, n'est-ce pas ?

Rendez-vous vous est donné **tous les lundis de 19h00 à 20h00**

A la salle de gymnastique de l'école communale de Celles, rue Braas, 11

Contact : Mme Rosa THONET au 085/31 11 23

Pour les enfants

Accueil extrascolaire

Vous trouverez ci-contre le programme des stages organisés par la commune de Faimes pour les prochains congés. Voilà une belle idée pour occuper au mieux vos enfants qui seront encadrés (de 7h30 à 18h) par des **moniteurs expérimentés**. Deux groupes seront formés : d'un côté, les «**petits**» (de 2,5 à 5 ans) et de l'autre, les «**grands**» (de 6 à 12 ans).

Mme Angélique SEILLER (0493/199 739), M. Frédéric DELNATTE (0477/978 530) et le personnel de l'Administration communale (019/33 98 50) sont à votre disposition pour tout renseignement ainsi que pour les inscriptions.

Stages de détente (carnaval)

- ♦ Le cirque pour les petits
- ♦ Le cirque pour les grands

Stages de printemps (Pâques)

du 3 au 7 avril 2017

- ♦ Les animaux nocturnes pour les petits
- ♦ Les animaux nocturnes pour les grands

du 10 au 14 avril 2017

- ♦ Apprentissage vélo pour les petits
- ♦ Le vélo et le code de la route pour les grands

L'Aca fait son cinéma



Voici **un concert pas comme les autres**, puisqu'il s'agira de la présentation d'évaluation des élèves de l'asbl 'Académie de Waremme'.

Harpistes et violonistes, pour la plupart débutants, proposeront un quizz musical sur des musiques de films. Ensuite, toujours sur le même thème, des guitaristes et trois violonistes plus expérimentés accompagnés par la professeure de harpe présenteront un concert plus traditionnel.

C'est une organisation toute simple et familiale. Le public sera principalement composé des familles et des proches des élèves.

Ceci dit, **si un enfant est tenté par la pratique d'un instrument de musique**, cet évènement lui permettra d'approcher de jeunes musiciens, de découvrir les instruments et de se faire une idée plus précise de l'apprentissage de la musique.

Intéressés ? Réservez dès que possible votre place en contactant avant le 7 février M. Frédéric DELNATTE, Echevin de la Culture au 0477/785 530.

L'Aca fait son cinéma, **le 10 février 2016 à 18h30**, à la salle La Forge.



Pour nos aînés

Mobi'TIC : ateliers informatiques

L'Administration communale et le Conseil Communal Consultatif des Aînés (C.C.C.A.) de Faimés, en collaboration avec la Province de Liège et l'Easy Space de Faimés, vous invitent à participer aux **ateliers d'informatique réservés aux personnes de plus de 55 ans résidant sur la commune.**

Le projet **Mobi'TIC** débutera **ce 09 février 2017** par un atelier qui s'organisera en 2 parties : le matin (9h30-12h00) sera réservé au thème «découvrir le monde du matériel numérique» et l'après-midi (13h00-15h30), le sujet abordé sera : «utiliser une tablette numérique fonctionnant sous Android».

Des tablettes seront mises à disposition (à utiliser à plusieurs) pour l'atelier de l'après-midi.

L'atelier du matin sera composé de maximum 20 personnes et celui de l'après-midi de maximum 10 personnes. Chaque atelier aura une durée de +/- 2h30.

Rendez-vous est fixé le 09 février 2017 (*matin ou après midi selon l'atelier choisi*) en la salle des mariages de l'administration communale.

Participation uniquement sur inscription (gratuite).

Information et inscription auprès de *Mme Nicole DANS, Présidente du C.C.C.A.* au 0477/386 839 ou par mail (**nicoledans@hotmail.com**) pour le **05 février 2017 au plus tard.**

Les prochains ateliers sont prévus le 31/08/17, le 21/09/17, le 26/10/17 et le 30/11/17.



Opérettes au Centre dramatique dialectal de Remicourt

Faimés invite les personnes âgées de 60 ans et plus aux prochaines représentations du Centre dramatique dialectal de Remicourt :

♦ **Le samedi 11/02/17 (10€) : Footballeur de mon cœur**

♦ **Le samedi 08/04/17 (10€) : Envoyer la musique**

Infos et réservations (au plus tard le lundi précédant l'opérette) auprès de *Mlle Sophie LEONARD* au 0473/205 991

Pour plus de détails, consultez le site **commune@faimés.be**

Horaire de la prise en charge aux places publiques :

♦ Aineffe : 12h50

♦ Borlez : 13h00

♦ Les Waleffes : 13h10

♦ Celles : 13h20



C.C.C.A. : appel à candidatures

Vous souhaitez nous rejoindre au Comité C.C.C.A. (Conseil Communal Consultatif des Aînés), n'hésitez pas à envoyer votre candidature avant le 14 février 2017 à l'attention de *Mme Nicole DANS, Présidente, c/o Administration communale de Faimés, rue Braas, 13 à 4317 Faimés.*

Pour plus d'informations, veuillez téléphoner au 019/58 74 81 ou 0477/386 839.



Demandez votre Kids-ID à temps

Le congé de détente et les vacances de printemps approchent à grands pas. En ces périodes, les séjours à l'étranger sont nombreux.

Pour les voyages en Europe, les enfants doivent être en possession d'une Kids-ID, gratuite lors de la toute 1ère délivrance. Ensuite, son coût est de 16,30 €, taxes communales comprises. Elle est valable 3 ans. Le délai de livraison est de 3 semaines.

Si les parents ne demandent pas la Kids-ID suffisamment tôt, ils devront recourir à la procédure d'urgence ou d'extrême urgence, dont le prix varie entre 110 et 198,30 €. Dans tous les cas, ce tarif est ramené à 62,30 € à partir du 2ème document d'identité électronique, demandé simultanément pour les enfants d'un même ménage qui sont inscrits à la même adresse.

Le moment nous semble dès lors opportun pour vous rappeler que la Kids-ID existe et qu'il ne faut pas tarder à la demander.



Cyclomoteurs



Depuis le 31 mars 2014, les cyclomoteurs neufs mis en circulation en Belgique doivent être immatriculés. Désormais, **cette obligation** s'étend également aux cyclomoteurs et quadricycles légers acquis avant le 31 mars 2014 ainsi qu'aux véhicules usagés importés d'un pays membre de l'Union européenne (UE) après le 31 mars 2014 et qui n'ont pas encore été immatriculés.

Cette opération de régularisation vise à **renforcer la sécurité routière** : tous les véhicules concernés seront ainsi assurés, leur identification en sera facilitée et les conducteurs seront directement identifiables.

Chiens trouvés



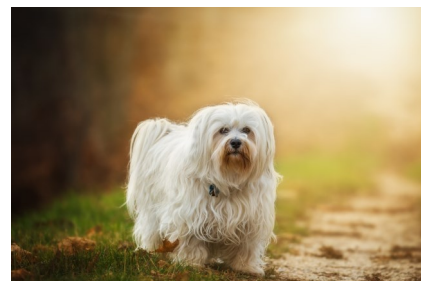
Suite à **une convention entre la S.R.P.A. et la Police de Hesbaye**, nous vous informons que la Société Royale Protectrice des Animaux s'engage à prendre en charge les chiens trouvés sur le territoire couvrant les communes de Berloz, Crisnée, Geer, Faimés, Fexhe-Le-Haut-Clocher, Donceel, Oreye, Remicourt et Waremmé. Ces animaux peuvent donc être amenés au refuge situé à Vinalmont, rue Roua, 6.

Il est utile de rappeler aux propriétaires de **chiens «dangereux»** l'obligation d'effectuer leur enregistrement à la commune.

En outre, le Règlement général de Police (Art. 81 à 92) stipule que **la divagation** ainsi que les **abolements intempestifs**

sont interdits (tapages diurnes ou nocturnes -> entre 1h après le coucher du soleil et 1h avant le lever du soleil).

Pour plus d'informations vous pouvez contacter la Police au 019/33 98 51. Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h ou sur rendez-vous.



Conduire en hiver : les bons réflexes

- ♦ La conduite sur neige implique de la douceur. Evitez les accélérations brusques, les coups de volant intempestifs et les freinages de dernière minute !
- ♦ Augmentez les distances de sécurité : neige et verglas augmentent la distance de freinage
- ♦ Bien voir et être vu est très important par temps de neige ou de brouillard. Allumez au moins vos feux de croisement. En cas de chute de neige, les feux de brouillard avant et arrière sont autorisés
- ♦ Ayez des essuie-glaces opérationnels et un liquide de lave-glace spécialement adapté aux conditions hivernales
- ♦ Dans les descentes, pour limiter la prise de vitesse, utilisez le frein moteur plutôt que de freiner
- ♦ Laissez la priorité aux chasse-neiges et engins de salage
- ♦ Au cas où la voiture chasse de l'avant ou de l'arrière, ne freinez surtout pas, cela accélérerait le déséquilibre de la voiture. Débrayez plutôt pour faire tourner les quatre roues à la même vitesse tout en braquant le volant vers la route (contrebraquage)
- ♦ Dans les virages : prudence ! En ligne droite, à l'abord du virage, c'est le moment de réduire sa vitesse. Une fois dans le virage, il est préférable de maintenir sa vitesse pour limiter le déséquilibre de la voiture
- ♦ Equipez votre véhicule de pneus adaptés
- ♦ Anticipez les risques et donc les freinages en repérant les zones à risques : ponts, sous-bois...

Distraction au volant : enquête de l'AWSR

Qui n'a jamais été tenté d'utiliser son téléphone en conduisant ? Selon une enquête de l'Agence wallonne pour la Sécurité routière (AWSR) parue l'automne dernier, 1 Wallon sur 20 envoie régulièrement des messages au volant. Pourtant, tapoter sur son smartphone en conduisant multiplie par 23 fois le risque d'accident !

Enquête AWSR

L'AWSR a interrogé 1000 conducteurs wallons à propos de leur utilisation du smartphone au volant.

1 conducteur sur 10 regarde régulièrement son GSM en conduisant !

1 conducteur sur 2 déclare avoir déjà regardé son smartphone en conduisant parce qu'il a reçu une notification, un sms ou un appel; 1 conducteur sur 10 le fait même régulièrement. Par ailleurs, 1 conducteur sur 20 avoue qu'il lui arrive régulièrement, voire très régulièrement, de lire, écrire un sms ou téléphoner sans kit mains libres en conduisant.

Les risques sont pourtant bien présents. Rédiger ou lire un message nécessite de quitter la route des yeux pendant plusieurs secondes. Pour 1 seconde d'inattention à 90 km/h, on parcourt déjà 25 mètres à l'aveugle...1/3 des conducteurs interrogés se sont d'ailleurs déjà fait (au moins) 1 frayeur en manipulant son téléphone au volant.

Beaucoup de risques pour pas grand-chose...

La moitié des répondants estiment que 80% des messages qu'ils envoient au volant pourraient être envoyés plus tard.

1 conducteur sur 4 considère même que la totalité des sms pourraient être reportés !

Surtout les jeunes

De manière générale, les jeunes (18-34 ans) ont davantage tendance à utiliser leur téléphone au volant que leurs aînés (35-54 ans), que ce soit pour répondre/passer des appels, lire/envoyer des sms ou simplement regarder son téléphone.

Les Pokémons et les selfies ont la cote

Cette différence entre les conducteurs plus âgés et la «génération connectée» est encore plus significative pour les

dernières distractions à la mode. Ainsi, 14% des conducteurs âgés entre 18 et 34 ans ont déclaré avoir au moins une fois utilisé Pokémon Go et pris des selfies en conduisant, alors qu'aucun conducteur plus âgé ne le fait. Par ailleurs, les jeunes piétons se laissent également distraire par les Pokémons, 16% d'entre eux ont en effet déclaré avoir déjà traversé en utilisant l'application...

Essentiellement des conversations privées

8 Wallons sur 10 ont eu une conversation d'ordre privé en conduisant contre 1 Wallon sur 3 dans un cadre professionnel. Les amis/membres de la famille peuvent donc réduire les risques en écourtant la conversation lorsqu'ils se rendent compte que leur interlocuteur est en train de conduire.

Plus on roule et plus on est distrait

Plus les conducteurs parcourent de km en voiture, plus ils ont tendance à utiliser leur téléphone au volant. 1/4 des conducteurs parcourant plus de 30.000 km/an déclarent regarder régulièrement, voire très souvent, leur GSM en conduisant.

Il ressort donc de cette enquête que **l'on utilise souvent son téléphone au volant pour communiquer des banalités** qui auraient pu être postposées alors que les risques, eux, ne peuvent pas être évités.

Selon Maxime PREVOT, Ministre wallon des Travaux publics en charge de la Sécurité routière, l'usage du téléphone au volant est encore trop répandu parmi les automobilistes wallons. Pour lui, **rappeler les risques est indispensable** pour conscientiser tous les conducteurs à l'importance de rester concentré sur la route et ainsi éviter de nombreux drames familiaux.

Afin d'atteindre **l'objectif de réduction du nombre de victimes sur les routes wallonnes**, une campagne avait ainsi été lancée en octobre dernier. Espérons vivement qu'elle aura marqué les esprits et permis aux automobilistes de changer leurs mauvaises habitudes !



Code de la route



Rappel de la signification du signal F99c : chemin réservé aux véhicules agricoles, piétons, cyclistes, cavaliers et conducteurs de speed pedelecs.

Le signal peut être adapté en fonction de la ou des catégories d'utilisateurs admise(s) à circuler sur ce chemin. Seuls les utilisateurs symbolisés sur le signal ainsi que d'autres exceptions (véhicules se rendant ou venant des parcelles y afférant, véhicules d'entretien, véhicules affectés au ramassage d'immondices,...) sont autorisés. Les attelages sont interdits.

En mars 2014, la vitesse de 30km/h a été imposée pour limiter les véhicules à moteur, mais aussi pour les cyclistes trop nerveux...

Des pompiers spécialisés dans le sauvetage des animaux



Depuis le 1er janvier, une équipe d'intervention spécialisée dans le sauvetage d'animaux, composée de 18 pompiers, est opérationnelle.

Les sapeurs-pompiers sont de plus en plus confrontés à des interventions d'un type bien particulier : une vipère venimeuse près de Marneffe, un lionceau à Remicourt, une autruche au centre-ville de Waremme ou encore un iguane dans un champ. Sans oublier les chevaux et autres bovins tombés dans un ruisseau ou une piscine.

Ceci s'explique par une forte augmentation du nombre d'animaux exotiques comme animaux de compagnie et la présence de chiens ou animaux dits « dangereux ». La région compte aussi de nombreux élevages agricoles. Sangliers, chevreuils ou autres animaux sauvages sont également monnaie courante en Hesbaye. Citons enfin l'implantation de cirques en période estivale.



Fort de ce constat, la **zone de secours de Hesbaye** (qui couvre les communes de Berloz, Braives, Burdinne, Donceel, Faimés, Geer, Hannut, Lincent, Oreye, Remicourt, Verlaine, Waremme et Wasseiges) a mis en place depuis le 1er janvier dernier **une nouvelle équipe d'intervention spécialisée dans le sauvetage d'animaux** : l'Animal Rescue Team (A.R.T.).

Cette équipe, composée de 12 pompiers et 6 chefs d'équipe, soit un chef d'équipe et deux pompiers spécialisés lors de chaque départ, permet d'intervenir 24h sur 24 sur le territoire de la zone de secours de Hesbaye et sur la zone de l'Intercommunale d'incendie de Liège et Environs (IILE), avec laquelle une convention a été établie. Le véhicule mis à disposition est basé au poste de Waremme. Les sauveteurs doivent se trouver sur les lieux de l'intervention endéans la 1/2 h.

Il s'agit d'un **groupe de soutien aux pompiers traditionnels**, fort d'une expérience particulière pour le bien-être des animaux et en possession d'un matériel approprié à bord d'un véhicule spécifique.

L'objectif est de **garantir un service professionnel** à la population concernant le sauvetage et le risque animalier. Il s'agit d'assurer la sécurité des personnes ainsi que de minimiser les blessures et le stress des animaux.

Les missions consistent à sauver des animaux en difficulté ou à intervenir lorsqu'ils représentent un danger pour autrui. Des interventions insolites dont on n'a sûrement pas fini d'entendre parler...

Résolution de conflits de voisinage



Le Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention de la Ville de Waremme vous propose un **accompagnement dans la résolution de conflit à l'amiable**.

En cas de querelle entre voisins, vous pouvez directement vous adresser à la Police ou au Bourgmestre, qui transmettront alors de suite le dossier au médiateur. Un problème pris en compte dès le départ ne dégénère pas jusqu'à un point de non retour avec transmission du conflit aux instances juridiques. Ce service, entièrement **gratuit**, permet donc un apaisement du différend en dehors de toute instance civile ou pénale.

Sans révolutionner le quartier, ce projet de médiation contribue grandement à **améliorer la qualité de vie des citoyens**, qui sont rapidement pris en charge et qui se sentent davantage en sécurité.

Autre point positif de ce dispositif : la **neutralité du médiateur** qui lui confère une légitimité. L'**aspect confidentiel** est un autre atout.

Ce service ne concerne que les conflits de voisinage. La condition pour pouvoir en bénéficier est d'être domicilié sur le territoire des neuf communes suivantes : Waremme, Oreye, Berloz, Fexhe-Le-Haut-Clocher, Crisnée, Faimés, Geer, Remicourt et Donceel.

Depuis le 1er janvier 2017, en cas de besoin, il vous est désormais possible de contacter **Mme Géraldine DAVENNE**, la personne de référence au 0477/339 818 ou 019/58 70 96.

En cas de souci, n'hésitez pas !

Parce que rien ne justifie la violence conjugale

En Wallonie, **près de 28 000 femmes** déclarent avoir subi des violences physiques et/ou sexuelles au cours des 12 derniers mois. Agressions physiques, psychologiques ou verbales, menaces et intimidations, violences sexuelles, chantage économique,... Quelle que soit leur forme, **ces violences détruisent**.

Dans ce contexte, et en réponse à la mobilisation d'un grand nombre d'acteurs sur le terrain, la Wallonie a ouvert en 2009 la **ligne 0800 30 030 «Ecoute Violences Conjugales»**.

Depuis 2014, l'écoute est confiée aux «Pôles de ressources spécialisées en violences conjugales et intrafamiliales». Ce dispositif réunit trois associations ayant développé **une longue expérience** de l'accueil et l'accompagnement des victimes et des auteurs (Le Collectif contre les violences familiales et l'exclusion, Praxis et Solidarité femmes).

Pourquoi une ligne d'écoute anonyme et gratuite ?

A partir de quel moment considérer que la dynamique relationnelle conflictuelle s'inscrit dans un processus de domination conjugale inacceptable ? Le doute, l'attente d'une amélioration de la relation, la peur, la culpabilité,...sont difficiles à dépasser.

Appeler gratuitement et dans l'anonymat le 0800 30 030 permet de commencer à ouvrir ces questions, de lever un coin du voile, d'exprimer des ressentis, des angoisses, de demander des informations. Faire un tout premier pas vers **une demande d'aide**.



Qui est invité à appeler «Ecoute Violences Conjugales» ?

- ♦ toute personne - homme ou femme - qui se reconnaît comme victime ou comme auteur de violence conjugale et intrafamiliale
- ♦ les proches et membres de la famille, les voisins, les amis ou collègues de travail qui pressentent ou identifient une situation et se demandent que faire pour bien faire
- ♦ les professionnels de l'aide aux personnes, de la santé, de la justice, de l'éducation,... qui détectent une situation de violence conjugale dans le cadre de leur travail

Numéro d'appel :

0800 30 030 du lundi au vendredi de 9 à 19h

Site internet : **www.ecouteviolencesconjugales.be**

Ces enfants ont toujours besoin de nous

2017, 31 années après la catastrophe de Tchernobyl, **la santé des enfants est toujours mise en danger** par une pollution sournoise qui mine le sol des régions contaminées.

Au cours des 9 dernières années, le taux de caesium 137 qui s'accumule dans leur organisme a été évalué. Ce contrôle s'effectue à l'Institut Belrad à Minsk au départ de l'enfant et à son retour (voir les résultats sur le site : <http://www.aset.be/pourquoi-accueillir-un-enfant-victime-de-tchernobyl>)

Les résultats prouvent à suffisance qu'un séjour de quatre semaines dans notre région permet à l'enfant de **reconstituer son système immunitaire** gravement affaibli par les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl.



Les enfants du 1er des 3 cars - Juillet 2015

Chaque maman biélorusse espère que son enfant pourra profiter de l'amélioration de son état de santé. **Faites partie des familles d'accueil**. Une période de quatre semaines de vie à partager soit en juillet, soit en août demande peu de dépenses.

En 2017, pour la 27^{ème} fois, des enfants biélorusses seront accueillis en Belgique. **N'hésitez pas**, l'association «ASET : Accueil - Santé - Enfants de Tchernobyl», située à Herve en Province de Liège, est à votre disposition pour vous fournir un maximum de renseignements. Ses membres se feront un plaisir de vous rencontrer.

Mme Josine DERU au 087/46 89 93 ou 0476/484 200

Mme Colette CLAUS au 0494/717 509

Mme Léona BOVERIE au 0479/781 222

Par e-mail : **aset@skynet.be**



Monoxyde de carbone : attention, danger !

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore et inodore à température et pression normales, avec une densité voisine de celle de l'air. Il est le résultat d'une combustion incomplète, quel que soit le combustible utilisé (bois, butane, charbon, essence, gaz naturel...). Mais l'une des principales caractéristiques de ce gaz est sa toxicité dans un environnement confiné.

Il agit comme un gaz asphyxiant très toxique qui, absorbé en quelques minutes par l'organisme, se fixe sur l'hémoglobine.

De nos jours, les intoxications au monoxyde de carbone font partie des accidents qui pourraient être facilement évités. Elles résultent le plus souvent de l'utilisation d'un appareil de chauffage défectueux ou mal entretenu. Chaque année en Belgique, on dénombre 30 à 50 décès et environ 1000 admissions à l'hôpital suite à ce type d'intoxication.

Comment prévenir les risques ?

- ♦ faire entretenir les chaudières, chauffe-eau et chauffe-bains fonctionnant avec une source d'énergie combustible (bois, charbon, gaz naturel, fuel, pétrole) par un professionnel qualifié avant la période de froid
- ♦ faire ramoner le conduit de fumée qui doit être en bon état et raccordé à la chaudière; ce conduit doit déboucher loin de tout obstacle qui nuirait à l'évacuation des fumées
- ♦ entretenir les appareils en nettoyant régulièrement les brûleurs de la cuisinière à gaz (on doit voir une flamme bleue dans chaque orifice). S'ils sont encrassés, le mélange air-gaz ne s'effectue pas dans de bonnes conditions et le brûleur peut s'éteindre, notamment quand il est au ralenti. Une flamme bien réglée ne doit pas noircir le fond des casseroles. Elle ne doit pas être orangée et molle
- ♦ ne pas obstruer les grilles de ventilation des fenêtres
- ♦ aérer le logement deux fois par jour pendant 15 minutes, même en hiver
- ♦ n'utiliser que par intermittence les appareils mobiles de chauffage d'appoint fonctionnant au butane, au propane, au pétrole; ces appareils sont conçus pour une utilisation brève
- ♦ ne jamais se chauffer avec des panneaux radiants prévus pour des locaux de grand volume très ventilés ou pour les terrasses... ni des appareils de fortune de type braséros alimentés au bois ou charbon de bois

- ♦ n'utiliser les petits chauffe-eau sans évacuation extérieure des fumées que de façon intermittente et pour une courte durée (8 minutes maximum) ou pour les terrasses... ceux-ci doivent être munis de sécurités avec contrôle d'atmosphère; ils doivent être installés dans une pièce suffisamment grande et aérée; ils sont interdits dans une salle de bains ou une douche, une chambre à coucher ou une salle de séjour
- ♦ ne pas utiliser un groupe électrogène en intérieur
- ♦ ne pas installer une hotte raccordée à l'extérieur ou à un conduit de ventilation dans une pièce où se trouve également un appareil raccordé à un conduit de fumée à tirage naturel; cela peut perturber gravement son fonctionnement; préférer une hotte à recyclage d'air et consulter un installateur
- ♦ vérifier également que l'âtre d'une cheminée à foyer ouvert ne crée pas une inversion de tirage du conduit auquel est raccordée la chaudière

Les consignes de sécurité en cas d'accident dû au monoxyde de carbone sont simples :

- ♦ aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres (si vous pouvez le faire sans vous mettre en danger)
- ♦ éteindre l'appareil (boiler, appareil de chauffage)
- ♦ faire évacuer les locaux et vider les lieux de leurs occupants
- ♦ appeler le **112**. Signaler qu'il s'agit probablement d'une intoxication au CO. Préciser si la victime est consciente ou non
- ♦ si la victime ne respire plus, pratiquer immédiatement la respiration artificielle
- ♦ placer la victime sur le côté dans une position stable (position latérale de sécurité)
- ♦ ne réintégrer les locaux qu'après le passage d'un professionnel qualifié qui recherchera la cause de l'intoxication et proposera les travaux à effectuer

Pensez aussi que même s'il ne remplacera jamais les précautions de sécurité, un détecteur de CO peut sauver des vies...

Symptômes



Espace informatique



En collaboration avec l'Administration communale, le **C.P.A.S.** met un **espace informatique** à la disposition des habitants de Faimés.

Outre une initiation élémentaire à l'utilisation d'un ordinateur, ce service propose une aide dans différents domaines tels que la recherche internet, les réseaux sociaux, les consultations d'e-mail en ligne, une aide à l'utilisation de Windows 10 ou encore les forums médicaux, de jardinage et sociaux.

Horaires : mardi et jeudi de 13h00 à 16h00

Lieu : Ecole de Celles, à côté du magasin de seconde main L'Aubaine.

Contact : M. Jean-Claude BROSE au 0497/621 866

HORAIRE BIBLIOBUS > 2^e et 4^e Lundis

FEXHE-LE HT-CLOCHER 9h à 10h

Ecole communale,

Rue de la Station, 113

(Horaire de vacances : 9h30 à 9h50)

CELLES (Faimés) 10h15 à 12h15

Ecole communale, Rue A. Braas, 13

VELROUX (Grâce-Hollogne)

Ecole communale

Rue du Village, 117

13h40 à 14h

Rue du Village, 75 14h05 à 14h45

PASSAGE DU BIBLIOBUS EN 2017

Janvier	9	23	Juillet	10*	-
Février	13	27*	Août	-	28*
Mars	13	27	Septembre	11	25
Avril	10	24	Octobre	9	23
Mai	8	22	Novembre	13	27
Juin	12	26	Décembre	11	-

* = Horaire de vacances scolaires

LES PRETS

sont consentis pour 2 passages et sont renouvelables 1 fois.

RESERVATION DE LIVRES

lors de votre visite au Bibliobus, par lettre ou par courriel

Exceptionnellement, en cas d'urgence, les ouvrages peuvent être réservés par téléphone.

“Sans un pli!”

Service de repassage

et couture

019/58 82 99

Elargissement des plages horaires

Lundi : 7h00-17h00

Mardi : 7h00-17h00

Mercredi : 8h30-17h00

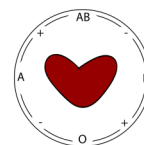
Jeudi : 7h00-17h00

Vendredi : 7h00-19h00



Possibilité d'enlèvement et de dépôt à domicile

Don de sang



Prochain passage de la Croix-Rouge dans la commune de Faimés :

le mercredi 29 mars 2017

de 17h30 à 20h00

à la salle «La Forge», rue A. Warnotte



Vous avez droit à une **allocation de chauffage** si vous vous chauffez avec du gasoil de chauffage, du pétrole lampant (type c) ou du gaz propane en vrac et si vous appartenez à l'une des catégories suivantes :

- ♦ les bénéficiaires de l'intervention majorée de l'assurance maladie invalidité
- ♦ les ménages à faibles revenus
- ♦ les personnes surendettées.

Pour les combustibles livrés en grande quantité, l'allocation varie entre 14 cents et 20 cents par litre.

Pour le gasoil de chauffage et le pétrole lampant (type c) acheté en petite quantité à la pompe, il existe une allocation forfaitaire de 210.00 €.

Plus d'infos ? Adressez-vous au **C.P.A.S. de Faimés :**

le vendredi entre 9h00 et 11h30 - 19/33 97 70



L'AUBAINE

Magasin ouvert à tous

Rue Adolphe Braas 11

4317 Faimés

Tel: 0471/649 260

Vêtements de seconde main

Don et dépôt

Lundi au Vendredi
de 10h00 à 12h30 et de 13h00 à 17h00

Meubles, déco, vaisselle, électroménagers...

FAIS-MOI REVIVRE...



Etat Civil du 1er juillet au 31 décembre 2016

Naissances

Bienvenue aux petits-bouts et félicitations aux heureux parents

RANSON Maxime, né le 26.07.16

LEBEAU Nathan, né le 30.07.16

THIRY Arthur, né le 01.08.16

BEGUIN JADOUL Peyton, né le 02.08.16

HAUTECLAIR Capucine, née le 03.08.16

POULAIN Loan, né le 23.08.16

BOURGUIGNON Tom, né le 08.09.16

LEONARD Anna, née le 29.09.16

LEMAIRE Augustin, né le 06.10.16

TANNIER Adèle, née le 10.10.16

GOELFF Garance, née le 04.11.16

BADA Hélène, née le 23.11.16

HOEBREGHTS Dantine, née le 24.11.16

DONY DAXHLET Lydia, née le 28.11.16

DE MARNEFFE Alice, née le 05.12.16

REMY Clarisse, née le 16.12.16

Mariages

Tous nos vœux de bonheur aux mariés

Monsieur et Madame FELIX-LEROY

Monsieur et Madame BURTON-DELSUPEXHE

Monsieur et Madame WILKIN-HEUSDEN

Monsieur et Madame FONTANA-HUMBLET

Monsieur et Madame MAQUET-LEEMANS

Monsieur et Madame MOUGEOT-LEBURTON

Monsieur et Madame FOSSEPREZ-WILQUET

Monsieur et Madame BOUHON-MELIGNON

Monsieur et Madame DONY-DAXHLET

Décès

Nous présentons nos très sincères condoléances aux familles éprouvées

CESAR Reine, née le 16.09.23, décédée à 93 ans

MATHY Nicole, née le 12.11.27, décédée à 88 ans

NELIS Emma, née le 10.12.28, décédée à 87 ans

PIETTE Léonie, née le 02.07.30, décédée à 86 ans

PAULY Joseph, né le 05.07.30, décédé à 86 ans

KNAPEN Maria, née le 01.10.30, décédée à 86 ans

BADA Marie, née le 16.03.31, décédée à 85 ans

HUMBLET Nelly, née le 30.10.32, décédée à 84 ans

GRUTMAN Christiane, née le 22.06.44, décédée à 72 ans

DAVREUX Marguerite, née le 11.05.47, décédé à 69 ans

CHARLIER Kevin, né le 29.10.81, décédé à 35 ans

Février 2017

Comité horticole
Conférence :
les potagers en carré
surélevé

le vendredi **03/02/17**
au Cortil à Borlez
à 20h00

Scouts : Balladins
Souper

le samedi **04/02/17**
au Cortil à Borlez
à 18h30

Administration
communale

Concert :
« L'Aca fait son cinéma »
le vendredi **10/02/17**
à La Forge à Celles
à 18h30

Scouts : Pionniers
Tournoi de belote

le samedi **11/02/17**
au Cortil à Borlez
à 18h30

Ecoles communales
Souper-Cabaret

le vendredi **17/02/17**
à La Forge à Celles
à 18h00

Comité apicole
Conférence

le dimanche **19/02/17**
au Cortil à Borlez
à 14h30

Djoyeus Borlatis
Carnaval des enfants

le dimanche **26/02/17**
au Cortil à Borlez
à 15h00

Faimons-Nous
Dîner

le dimanche **26/02/17**
à La Forge à Celles
à 12h00

Extrascolaire
Vacances de détente
Stages

du 27/02/2017
au 03/03/2017
à La Forge à Celles



Mars 2017

Scouts : Pionniers Souper des retrouvailles

le samedi **04/03/17**
au Cortil à Borlez
à 18h30

C.P.A.S. Bourse aux jouets

le dimanche **05/03/17**
à La Forge à Celles
à 9h00

Comité horticole Conférence : Le guide de l'élagage

le vendredi **10/03/17**
au Cortil à Borlez
à 20h00

Comité horticole Démonstration de tailles

le samedi **11/03/17**
au Cortil à Borlez
à 14h00

Etoile de Faimés Souper de printemps

le samedi **11/03/17**
à la Forge à Celles
à 18h30

Comité des parents Pasta Party

le samedi **18/03/17**
à La Forge à Celles
à 18h30

Comité horticole Dîner du cercle horticole

le dimanche **19/03/17**
au Grillon Vert à Jehay
à 12h00

Comité des Fêtes de Les Waleffes 10ème Balade Gourmande des Primevères

le samedi **25/03/17**
au Patria à Les Waleffes
à 17h30

Scouts : Louveteaux Souper

le samedi **25/03/17**
à la Forge à Celles
à 18h30

Croix-Rouge Don de sang

le mercredi **29/03/17**
à La Forge à Celles
de 17h30 à 20h00

Ecoles communales

Marché de Pâques
le vendredi **31/03/17**
au Patria à Les Waleffes

Avril 2017

Souper du Bourgmestre

le samedi **01/04/17**
à La Forge à Celles
à 18h00

Comité horticole Conférence : les OGM

le vendredi **07/04/17**
au Cortil à Borlez
à 20h00

Scouts : Pionniers

Tournoi de belote
le samedi **08/04/17**
à la Forge à Celles
à 18h30

Viemme et vous

Brocante
le dimanche **09/04/17**
à 9h00

Initiation à l'astronomie

le vendredi **14/04/17**
au Cortil à Borlez
à 19h30

Djoyeus Borlatis Souper

le samedi **15/04/17**
à la buvette du foot à Borlez
à 18h30

Djoyeus Borlatis Chasse aux oeufs

le lundi **17/04/17**
à la ferme pédagogique de
Borlez
à 11h00

Comité paroissial de Borlez

Marche vers la Sarte
le lundi **17/04/17**
à l'église de Borlez
à 9h00

D'une Main à l'Autre Week-end « Frites »

du **22 au 24 /04/17**
à la Forge à Celles
dès 18h00

TTC La Renaissance Dîner du club

le dimanche **23/04/17**
à la salle paroissiale
de Viemme
à 12h00

Coup de Théâtre « Peau de Vache » (Barillet Grady)

les **28 et 29/04/17**
au Patria à Les Waleffes
à 20h00

Scouts - Fête d'unité Animations diverses et barbecue

le dimanche **29/04/17**
au Cortil à Borlez
à 15h00

Le Collège communal

Etienne Cartuyvels

Bourgmestre
Echevin de l'Enseignement
cartuy@outlook.be



Jean-Marc Delchambre

Echevin des Finances, des Travaux
subsidiés et des Cultes
jc.delchambre@skynet.be



Guy Dubois

Echevin des Travaux
guyduboisfaimes@skynet.be



Frédéric Delnatte

Echevin de la Culture et de la Citoyenneté
fredericdelnatte@gmail.com



Sophie Léonard

Présidente du C.P.A.S.
Jeunesse et Personnes âgées
sophieleonard13@gmail.com



Les Conseillers communaux

Bernard Boxus

bx.conseil@gmail.com



Laurence Sarton

laurence1830@gmail.com



Myriam Detiège

myriam.detiege@minfin.fed.be



Sébastien Masy

seb_masy@hotmail.com



Marie-Claire Binet

mcbinet@gmail.com



Gilles Devallée

gilles.devallee@gmail.com



Lucie Rethy

lucie.rethy@student.ulg.ac.be



Pierre Matagne

matagne.pierre@gmail.com



Rue A. Braas, 13 à 4317 FAIMÉS
Tél. 019/33 98 50-Fax. 019/33 97 76
E-mail : commune@faimes.be

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 à 12h

Permanences : les mercredis de 14 à 16h
les samedis de 10 à 12h



À bientôt...